L'Abeille de la Nouvelle-Orléans:

Bureaux : 72 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS

SAMEDI, 30 SEPTEMBRE 1893.

PETITES ANNONCES

PERDU—le 9 juin 1893 on vera cette date—à l'incendie de ma maison 241 rue Bienville, en cette ville, mon livret on certificat d'une action du capital, série D, No 544 de la Société Eureka Homestead. Le public est prévenu de ne pas le négocier, attendu qu'un duplicata en a été demandé. Adam Schaad, N. O. 19 Sept. 93.
21 sept—21 26 30

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis S. Bernard. 2 juil—1f

A VENDRE.

A VENDRE—3 beaux chevaux acclimatés garantis sains. 175 Royal.
22 sept—7f

DEMANDES.

ON demande Une femme blanche ou de couleur parfaitement recommandée qui, pour des services restreints, en outre du logement, de la table et d'un certain salaire, s'assurerait un foyer permanent dans une bonne famille. Ecrire, avec les détails et les références nécessaires, aux initiales G. E., Post Office Box No 511. 22 sep—

A LOUER

A LOUER—La partie supérieure de la bâtisse 134 rue du Canal, ayant environ 20 chambres. Salubrement Aérée & Underwood.

A LOUER—Le magnifique appartement de 12 pièces 121 rue Carondelet ou à S. J. Weber 123 rue Royale. 17sept—dim mar jeu same—

A LOUER—Trois spacieux magasins neufs, à quatre étages, avec façade cimentée, à quatre fenêtres, 20 rue Dauphine, rue Royale, près Douane. Possession de suite et 1er octobre; loyer modéré; immédiatement ou le 1er octobre; le bâtiment de derrière, 3 chambres, 2 cabinets de bain, 2 cuisines, 2 cabinets de toilette. S'adresser à MM. Bayne, Bendjo & Dupaigne, 32 rue Conti, ou à M. Bayne, 32 rue Carondelet. 13 août—1f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme P. Del Nodal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,943—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte rendu par le présent administrateur de cette succession, tel qu'il est présenté, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au tableau.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 sept—28 oct 3 7

Succession de Placide Villeré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,090.—Division C.—Attendu que Eliza Villeré et Blanche Villeré ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Auguste Pujol et Mme Augusta Lejeune, sa femme, décédés intestats; et ainsi par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

27 sept—27 oct 1 6

Succession de Thomas B. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 2,473.—Division D.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté un requête à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Thomas B. Lee, décédé intestat; ainsi par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

23 sept—23 27—1er oct

Succession de Mme G. M. Roussel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40,091—Division C.—Attendu que Mlle Marie Roussel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme G. M. Roussel; ainsi par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

17sept—17 21 26

Succession de Theresa Bork, femme de Fritz Bork, décédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,191—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Fritz Bork, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

14 sept—14 19 23

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 40,150—John W. Lehman vs ses Créanciers.—Qui la cession des biens du petitionnaire John W. Lehman soit et sera par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Deibel, Esq., notaire public, à son bureau, le 25 rue du Carmes, en cette ville, commençant le MARDI, 24me jour d'octobre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, nommer un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourraient leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit petitionnaire soient et demeurent suspendues, et que Benjamin W. Kernan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 5 septembre 1893.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

23sept—3f au 24oct

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Section A—No 39,849—Division C.—Attendu que Joseph Brune a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Auguste Pujol et Mme Augusta Lejeune, sa femme, décédés intestats; ainsi par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

27 sept—27 oct 1 6

Succession de Mlle Abbie Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,849—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George W. Moore, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 sept—28 oct 3 7

Succession d'Auguste Pujol et Mme Augusta Lejeune, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,171—Division E.—Attendu que Joseph Brune a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Auguste Pujol et Mme Augusta Lejeune, sa femme, décédés intestats; ainsi par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

27 sept—27 oct 1 6

Succession de Thomas B. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 2,473.—Division D.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Thomas B. Lee, décédé intestat; ainsi par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

23 sept—23 27—1er oct

Succession de Mme G. M. Roussel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,091—Division C.—Attendu que Mlle Marie Roussel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme G. M. Roussel; ainsi par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

17sept—17 21 26

Succession de Theresa Bork, femme de Fritz Bork, décédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,191—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Fritz Bork, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

14 sept—14 19 23

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 29 SEPTEMBRE—CLASSE No 331

Tirage de 4 heures P. M.

Cinq	Quatre	Trois	Deux	Deux	Deux	Deux	Deux	Deux	Deux
17	63	14	40	65	23	75	22	51	34	38	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et leur exactitude dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 29 septembre 1893—4 heures P. M.

J. A. RICHARD,
EDGAR PILIÉ,
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages gratuitement payés vus en tout temps dans nos bureaux.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

(Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action..... $1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires qui lient semestriellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** qui lient tous les autres dix mois de l'année, sont sous la surveillance du public, au Théâtre St-Charles, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, pour l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous désirons, par les présentes, que nos présidents à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnent l'assurance est bien avec la plus grande honneur, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à en servir, dans ses annonces, de ce certificat auquel nous jugeons à propos de mettre de nos signatures.

Ed Burke
Ma Gabelle
C. H. Murray
COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén. Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

TIRAGE MENSUEL DE $5.00 —AU— THÉATRE ST-CHARLES, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 10 OCT. 1893.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de..	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de..	20,000,	20,000
1 Lot de..	10,000,	10,000
1 Lot de..	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de..	1,000,	5,000
25 Lots de..	300,	7,500
100 Lots de..	200,	20,000
200 Lots de..	100	20,000
500 Lots de..	50,	25,000
500 Lots de..	40,	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit		$10,000
100 Lots de.. $60,		6,000
100 Lots de.. $40,		4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit		$19,980
999 Lots de $20,		19,980
3 434 Lots se montant à		$265,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $25.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les Frais d'Express sur les **BILLETS** et les **LISTES DE LOTS**, envoyés à nos correspondants.

Adresser à **PAUL CONRAD,**
Nouvelle-Orléans, La.

Donner l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à toutes les loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage, au nombre voulu, par Express, aux frais réunis.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE vous que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans, que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans, que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président, qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'autorisation de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes frauduleux et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, afin de toujours en toujours pour avoir des **BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE** et pas d'autres, s'ils veulent la chance d'un gros lot.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du Contenu et Installations, etc., d'un Café, etc.

Frank E. Walker vs Thomas H. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 39,988—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 11 octobre 1893, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, savoir:

A l'encoignure des rues St-Ferdinand et Dauphine:

Tout le contenu et installations, vins, liqueurs, etc., du café du défendeur contenus dans le dit local.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

30 sept—30—oct 6 11

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de la balance du contenu et installations d'une pharmacie de première classe; aussi meubles etc.

Vente sans limite.

John W. Lehman vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,150—En vertu d'un ordre de vente daté du 28 septembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 30 septembre 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 613 rue Magazine.

Toute la balance du contenu, installations, stock, dans la commerce apparel pour le soin, meubles, etc., de la pharmacie, contenus dans le dit local d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 sept—30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil

La grande fabrique de Bernard Klotz & Cie., Limited.

En vente à l'encan avec tout ce qui y appartient.

La fabrique en parfait état et maintenant en pleine activité.

Aussi un bail de valeur avec le droit de renouvellement et l'option d'acheter la propriété sur laquelle est située la fabrique.

La fabrique en vente en bloc comme établissement en entier. Ensemble avec le bail, droit de renouvellement et l'option d'achat, etc.

Magnifique occasion

Comme placement rémunérateur.

—Dans l'affaire de—

J. & M. Schwabacher Ltd., vs Bernard Klotz & Cie., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 39,981 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 10 octobre 1893, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La fabrique de biscuits et de candis etc., de Bernard Klotz & Co., limited, située des Nos 75 à 83 inclusivement rue South Peters, comprenant toutes les machines, le animaux et le matériel roulant, les installations de bureau, tous les biscuits fabriqués et autres articles faits de farine, tous les candis fabriqués, macaroni et autres genres de pâtes italiennes, toutes les matières premières et tout ce qui là se trouve en utilisant, tous les comptes courants, comptes dû, billets à recevoir et autre actif réalisable de cette corporation en sa possession ou autrement.

Le tout conformément à un inventaire enregistré.

Aussi le terme non-expiré du bail des lieux des Nos 75 à 83 inclusivement, rue Sud Peters sur lesquels est située ladite fabrique de Bernard Klotz & Cie, limitée;—le dit bail fait le 13 février 1892 pour cinq années—avec le privilège de cinq autres années, à la somme annuelle de $4,800 — payable mensuellement—le premier jour de chaque mois—avec l'option pour trois ans à partir du dit 13 février 1892—d'acquérir ladite lieu pour la somme de $40,000, un quart en plus comptant, et le reste à un, deux et trois ans avec 6 0/0 d'intérêt par an, et les sécurités usuelles, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

29 sept—29—oct 2 7 10

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de..	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de..	20,000,	20,000
1 Lot de..	10,000,	10,000
1 Lot de..	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de..	1,000,	5,000
25 Lots de..	300,	7,500
100 Lots de..	200,	20,000
200 Lots de..	100	20,000
500 Lots de..	50,	25,000
500 Lots de..	40,	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit		$10,000
100 Lots de.. $60,		6,000
100 Lots de.. $40,		4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit		$19,980
999 Lots de $20,		19,980
3 434 Lots se montant à		$265,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $25.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les Frais d'Express sur les **BILLETS** et les **LISTES DE LOTS**, envoyés à nos correspondants.

Adresser à **PAUL CONRAD,**
Nouvelle-Orléans, La.

Donner l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à toutes les loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, aux frais réunis.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE vous que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans, que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans, que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président, qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'autorisation de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes frauduleux et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, afin de toujours en toujours pour avoir des **BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE** et pas d'autres, s'ils veulent la chance d'un gros lot.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du Contenu et Installations, etc., d'un Café, etc.

Frank E. Walker vs Thomas H. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 39,988—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 11 octobre 1893, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, savoir:

A l'encoignure des rues St-Ferdinand et Dauphine:

Tout le contenu et installations, vins, liqueurs, etc., du café du défendeur contenus dans le dit local.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

30 sept—30—oct 6 11

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de la balance du contenu et installations d'une pharmacie de première classe; aussi meubles etc.

Vente sans limite.

John W. Lehman vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,150—En vertu d'un ordre de vente daté du 28 septembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 30 septembre 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 613 rue Magazine.

Toute la balance du contenu, installations, stock, dans la commerce apparel pour le soin, meubles, etc., de la pharmacie, contenus dans le dit local d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 sept—30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil

La grande fabrique de Bernard Klotz & Cie., Limited.

En vente à l'encan avec tout ce qui y appartient.

La fabrique en parfait état et maintenant en pleine activité.

Aussi un bail de valeur avec le droit de renouvellement et l'option d'acheter la propriété sur laquelle est située la fabrique.

La fabrique en vente en bloc comme établissement en entier. Ensemble avec le bail, droit de renouvellement et l'option d'achat, etc.

Magnifique occasion

Comme placement rémunérateur.

—Dans l'affaire de—

J. & M. Schwabacher Ltd., vs Bernard Klotz & Cie., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 39,981 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 11 octobre 1893, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, savoir:

La fabrique de biscuits et de candis etc., de Bernard Klotz & Co., limited, située des Nos 75 à 83 inclusivement rue South Peters, comprenant toutes les machines, le animaux et le matériel roulant, les installations de bureau, tous les biscuits fabriqués et autres articles faits de farine, tous les candis fabriqués, macaroni et autres genres de pâtes italiennes, toutes les matières premières et tout ce qui là se trouve en utilisant, tous les comptes courants, comptes dû, billets à recevoir et autre actif réalisable de cette corporation en sa possession ou autrement.

Le tout conformément à un inventaire enregistré.

Aussi le terme non-expiré du bail des lieux des Nos 75 à 83 inclusivement, rue Sud Peters sur lesquels est située ladite fabrique de Bernard Klotz & Cie, limitée;—le dit bail fait le 13 février 1892 pour cinq années—avec le privilège de cinq autres années, à la somme annuelle de $4,800 — payable mensuellement—le premier jour de chaque mois—avec l'option pour trois ans à partir du dit 13 février 1892—d'acquérir ladite lieu pour la somme de $40,000, un quart en plus comptant, et le reste à un, deux et trois ans avec 6 0/0 d'intérêt par an, et les sécurités usuelles, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

29 sept—29—oct 2 7 10

VENTES A L'ENCAN

PAR D. E. MORPHY.

Articles de Fantaisie.

Cadeaux du Jour de l'An et de Noël

PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu MARDI, 10 octobre 1893, à midi, au magasin No 86 rue Magazine.

Un grand assortiment de porcelaine de Chine décorée, verres, biscuits et autre faïence de fantaisie.

Conditions—Comptant. 30 sept—2f

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Robert Rankin.

No 39,772.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 25 octobre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre signé le 18 septembre 1893 de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division E, actuellement en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné sur les rues Liberté, Franklin, Lafayette et Poydras, et mesurant 21 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Poydras, sur 21 pieds 2 pouces 6 lignes de large dans le fond, sur une profondeur de 118 pieds 10 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 14 et 111 pieds 7 pouces sur le côté du lot No 16, étant le lot No 15 du plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, Nov. 24, 1860. Les bâtisses et améliorations sur ce lot ne sont pas comprises dans la vente.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Samuel Flower, Esq. notaire public, aux frais de l'acquéreur.

23 sept—23 30—oct 4 11 18 au 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de partage.

Robain Fortier et als. vs. les Mineurs Fortier.

No 39,338—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 11 octobre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 24 août 1893, par l'Hon. Fred D. King, juge de ladite Cour, Division B, et d'un ordre signé le 4 septembre 1893 homologuant les procédures d'une assemblée de famil le tenue le 30 août 1893, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite—

1° Un certain terrain situé dans le Premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Tremé, Claiborne, Ursulines et Miro, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 70 de la rue Tremé, Claiborne et Miro, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 70 de la rue Prytanée, de façon sur 100 pieds de façade rue Prytanée, sur une profondeur de 80 pieds, entre lignes parallèles.

2° Un certain terrain situé dans le Sixième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Camp, Valence, Chestnut et Bordeaux, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 498 et 500 rue Chestnut, et mesurant 40 pieds de façade rue Chestnut, sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste à un et deux ans avec 8 0/0 d'intérêt par an payable en billets garant. spécialement par hypothèques et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an payable tous les trimestres, et clause de procès pour le recouvrement des billets; les améliorations devront être assurées et les polices d'assurance transférées à ou aux détenteurs des billets; les acquéreurs assureront le paiement des taxes dues et éligibles en 1893, en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 sept—9 16 23 30—oct 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Résidence en Bois à Deux Etages,

Et un Cottage Double en Bois, 283, 283 1/2 et 285 rue Dumaine.

Entre Claiborne et Derbigny.

Succession de Jacob Imhof.

No 39,476—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 4 octobre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre signé le 1er août 1893, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, actuellement absent en congé, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° La belle résidence en bois à deux étages, Nos 285 rue Dumaine, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Claiborne et Derbigny, ayant une large galerie en fer, environ 9 chambres au premier et second étages et une grande entrée sur le côté pour les voitures, plus de 100 pieds de façade sur la rue Dumaine sur 124 pieds de profondeur entre lignes parallèles avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui appartiennent. Etant la même propriété que la défunte Philomène Pavageau, acquise avant son mariage avec feu M. J. Piron, par achat de la Société Catholique pour l'instruction des Orphelins Indigents, par acte passé pardevant Octave de Armas, ancien notaire en cette ville, le 28 février 1868. Les améliorations rouvrent et ne une belle résidence à deux corps de logis, comme par les numéros municipaux 244 et 246 rue Dumaine, contenant 9 chambres et 2 salles de bain, 2 cabinets de toilette, 2 cuisines, 2 cabinets de bain, 2 cuisines, 2 cabinets de toilette, 2 chambres à coucher, salle à manger, cuisine, de grands corridors en haut et en bas, de belles galeries bien aérées, devant et derrière, le tout parfaitement neuf et des trottoirs pavés en Shillinger et en briques, enclos par une belle tentaine en fer, le lot de terre désigné par le numéro trois, sur le plan fait par C. A. Bridin, architecte daté de février 1850, et déposé comme plan No 6 au bureau du T. O. Stark, et mesurant conformément aux mesures américaines, vingt-huit (28) pieds de face à la rue Philippe sur cent quatre-vingts (184) pieds dix (10) pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ledit lot complété est situé dans un endroit central, à quelques minutes de marche de la rue du Canal, près du Marché Poydras et Dryades et Magazine, près de l'église, à côté des écoles et des couvents, à côté des grands Hôtels Central et du Mississippi Valley.

2° Un certain terrain **désirable et de choix**, numéros 55 et 55 1/2 rue Laurel, dans l'îlet borné par les rues Constance, St-André et Dryades, contenant 3 grandes chambres, cuisine, hangar et une citerne de chaque côté, une grande cour sur le devant et à l'arrière. Le lot de terre est désigné comme un certain morceau ou parte de terrain mesurant vingt-huit (28) pieds sur la rue Laurel, vingt-sept (27) pieds huit (8) pouces sur le derrière, sur une profondeur de cent (100) pieds, et est une part de lot No 4, figure sur le plan du 4 avril 1881, et annexé à un acte passé devant Wm. Christy, notaire, le 2 avril 1881. Cette propriété est toutes dettes; est située à quelques lieux du marché Magasin; des chars électriques et à quelques pas des écoles.

Conditions—Comptant. L'acheteur assumera les taxes de 1893, en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent du prix d'achat, au comptant, le reste en deux ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an payable par billets garant. spécialement par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an payable tous les trimestres, et clause de procès pour le recouvrement des billets; les améliorations devront être assurées et les polices d'assurance transférées à ou aux détenteurs des billets; les acquéreurs assureront le paiement des taxes dues et éligibles en 1893, en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 sept—9 16 23 30—oct 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Résidence en Bois à Deux Etages,

Et un Cottage Double en Bois, 283, 283 1/2 et 285 rue Dumaine.

Entre Claiborne et Derbigny.

Succession de Jacob Imhof.

No 39,476—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 4 octobre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre signé le 1er août 1893, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, siégeant à la place de l'H